

Outarville, le 7 septembre 2021

Le Maire d'OUTARVILLE
À
Mesdames, Messieurs,
Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 13 septembre 2021

A 20h00

A la salle des fêtes d'Outarville

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

M. Michel CHAMBRIN



Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, mis en place par la loi du 31 mai 2021 du 2 juin au 30 septembre 2021, est prolongé jusqu'au 15 novembre 2021 par la loi relative à la gestion de la crise sanitaire parue au Journal officiel le 6 août 2021. Jusqu'au 15 novembre 2021, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour limiter les déplacements ou les accès à certains établissements.

ORDRE DU JOUR

I – Délibérations

Administration

- 1-Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission.
- 2-Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission.
3. Lecture de la charte de l'élu local.
- 4-Remplacement du conseiller communautaire dont le siège est devenu vacant suite à démission.
- 5- Election du maire délégué de Saint Pérary Epreux.
- 6 -Adoption du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2021
- 7 - Modification de la composition des commissions communales.
- 8 – Désignation d'un délégué titulaire en charge des questions de la Défense.
- 9- Désignation d'un délégué suppléant référent au sein du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de Pithiviers.
- 10-Cession des parcelles cadastrées ZL 182-229-245 clos de Lambreville à Outarville.
- 11- Avis de la commune d'Outarville sur la demande de dérogation, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, relative au niveau d'émission de Composés Organiques Volatils Totaux pour l'exploitation du site de la société STCM B2 situé à Bazoches les Gallerandes.

II -Décisions

Décision 2021-25 : Convention de mise à disposition d'un local communal sis place du Vieux Marché à Outarville au Groupe LA POSTE.

Décision 2021-26 : *Contrat saas BLES –Chorus portail pro.*

Décision : 2021-27 –Acquisition panneau d'information « L'État INVESTIT »

Opération de restauration du clocher de l'église d'Allainville en Beauce

Décision : 2021-28 –Acquisition d'un panneau de signalétique pour la Bibliothèque Municipale.

III -Affaires Diverses